

Esther Godin-Lemaire à monsieur Fiévet-Grain, 13 [décembre 1845]

Auteur·e : Lemaire, Sophie Esther (1819-1881)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Fiévet-Grain](#) est destinataire de cette lettre
[Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#) est auteur(e) de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

Cote ARCH-FAM-2021-0-0815

Collation 1 p. (52r)

Nature du document Brouillon manuscrit d'une lettre

Lieu de conservation Familière de Guise

Citer cette page

Lemaire, Sophie Esther (1819-1881), Esther Godin-Lemaire à monsieur Fiévet-Grain, 13 [décembre 1845], Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/27535>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)

Date de rédaction [13 décembre 1845](#)

Lieu de rédaction Esquéhéries (Aisne)

Destinataire [Fiévet-Grain](#)

Lieu de destination Moÿ-de-l'Aisne (Aisne)

Description

Résumé Sur une commande de cuisinières : Esther Lemaire répond à la lettre de Fiévet-Grain du 11 décembre 1845 en indiquant que Godin est malade depuis longtemps, que le messager a négligé de prendre en charge les marchandises prêtées et que les cuisinières ne pourront être livrées à Saint-Quentin que le samedi suivant ; elle demande à Fiévet-Grain s'il souhaite toujours obtenir les appareils.

Notes Le brouillon occupe la partie médiane du folio 52r. Le brouillon, de la main d'Esther Godin-Lemaire, est signé par elle « E[pouse] G[odin] » en l'absence de son mari Jean-Baptiste André Godin « malade depuis longtemps ».

Mots-clés

[Appareils de cuisson](#), [Distribution des produits](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Santé](#), [Transport de marchandises](#)

Lieux cités [Saint-Quentin \(Aisne\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Fiévet-Grain

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Commerce

Biographie Commerçant à Moÿ-de-l'Aisne (Aisne) dans la première moitié du XIX^e siècle.

Nom Lemaire, Sophie Esther (1819-1881)

Genre Femme

Pays d'origine France

Activité

- Industrie (grande)

- Patron/Patronne

Biographie Née en 1819 à Esquéhéries (Aisne) et décédée en 1881 à Flavigny-le-Petit (Aisne), Marie Sophie Esther Joseph Lemaire est la fille de Joseph Lemaire, cultivateur, et de Marie Gabriel Joseph, née Bévenot. Elle épouse le 19 février 1840 Jean-Baptiste André Godin avec lequel elle a un fils unique, [Émile Caius \(1840-1888\)](#). Les fonderies et manufactures d'appareils de chauffage et de cuisson d'Esquéhéries, Guise et Bruxelles portent le nom de [Godin-Lemaire](#) jusque 1877, en raison de la communauté de biens des époux. En 1863, Esther Lemaire intente un procès en séparation avec Jean-Baptiste André Godin qu'elle accuse d'adultère. La liquidation de la communauté Godin-Lemaire est prononcée en 1877. Suite à son décès en 1881, Godin peut se remarier avec Marie Moret en 1886.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

12 feb 1845

Monsieur le Curé de Vaugirard

je suis en ce moment 3 voisines 90^e Table ordinaires
et 2 à large table de dispendieuses
sous peu de jours je crois pourrai vous faire le guérison
mais je ne pourrais vous dire aujourd'hui si cela pourra
être un aménagement ou pourra l'apprécier de la semaine prochaine
peut-être que vous seriez plus tôt dans une indisposition
qui empêche de manger les autres
je suis engagé à attendre avec vous demain
avant que tout est pris entièrement sous un porc-épic
que ce qui y aura
fait

13

Monsieur Félix-Grain à l'Abbaye

sobre lettre datée du 11 f^{er} iurant nous tant parvient
que vous nous demanderiez nous devons accorder l'indemnité
que nous est faite de vous rendre aujourd'hui les voisines
que vous nous avez demandées comme un renoncement de
votre part de en prendre livraison mon mari étant
malade depuis longtemps et le mestre ayant fait la
négligence de ne pas venir charger les débris que nous
tâtons prêts pour le quartier ~~notre~~ ces choses vont causer
que vos voisines ne pourraient être rendues que samedi prochain
à 1^{er} quartier

veuillez avoir l'obligeance de nous dire par le retour
du courrier si nous devons disposer des voisines ~~aujourd'hui~~ ~~au lendemain~~
Marchands

Y ai l'honneur de vous saluer

14

Monsieur les régisseurs des frants foreneaux
que vous aviez fermé ma lettre du 4 courant à l'abjuge de mon nom
par une personne et je remets à mes amis sur paris ^{le 1^{er} f^{er} iurant} dont j'aurai mis
dans malice depuis quelque temps je n'ai pas
puisé que la mariage pourrait être interrompu je viens seulement d'apprendre
que les festes qu'ont été mises en mouvement l'application
de ce warrant et que je disposais au gard depuis
plusieurs jours ne sont pas encore arrêtées
qu'il y ait une volonté immédiate de faire
la présente car je suis sans et dois être obligé
de faire de travailler jusqu'à leur arrivée
je compte sur votre obligeance et vous prie
me faire mes sincères salutations